



Conseil économique et social

Distr. générale
22 mai 2025
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Quinzième session

New York, 6-8 août 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport sur l'amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qu'il a établi avec le Bureau élargi du Comité d'experts et qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/15th-session/>). Le Comité d'experts est invité à prendre note du rapport et à faire connaître ses vues sur l'application de la résolution 2022/24 du Conseil économique et social intitulée « Renforcement des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale » et, dans ce contexte, à examiner ce qu'il fait pour renforcer et améliorer lesdits dispositifs, ainsi que ses vues sur la manière dont la communauté des spécialistes de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale contribue à l'action menée par les États Membres pour améliorer, renforcer et développer ces dispositifs à l'échelle nationale.

Résumé du rapport

À sa quatorzième session, qui s'est tenue à New York du 7 au 9 août 2024, le Comité d'experts a adopté la décision 14/101, dans laquelle il a salué les efforts importants déployés pour continuer de prendre des mesures stratégiques et concrètes afin de renforcer et d'améliorer la coordination et la cohérence des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, conformément aux dispositions de la résolution 2022/24 du Conseil économique et social.

Le Comité d'experts s'est félicité de la création de son secrétariat élargi, consacré au travail normatif et aux activités de mise en œuvre que le Comité mène dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et, à

* E/C.20/2025/1.



cet égard, a demandé au Secrétariat de se concentrer, en particulier, sur les tâches suivantes : a) aider le Bureau à élaborer un cadre stratégique pour la période 2025-2030 ; b) renforcer l'efficacité de la coordination au niveau mondial et les accords de gouvernance relatifs aux centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies ; c) appuyer un programme mondial de développement des capacités nationales qui soit aligné sur les activités du Comité axées sur les objectifs de développement durable et le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale.

Le Comité a accueilli avec satisfaction la possibilité offerte à la communauté mondiale de se réunir à Mexico pour le septième Forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et a exhorté les États Membres à saisir cette occasion et à participer à ce forum mondial afin d'intensifier les dialogues et les discussions sur la façon dont l'information géospatiale favorise un développement résilient et durable. Il a demandé au Bureau, avec l'appui du Secrétariat, d'engager les préparatifs du troisième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, qui se tiendrait après la seizième session du Comité d'experts, en 2026, et de faire rapport au Comité à sa quinzième session.

Dans le rapport, le Secrétariat communique des informations sur les efforts déployés et les progrès réalisés par le Comité d'experts pour continuer de renforcer et d'améliorer la coordination et la cohérence des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ainsi que sa propre efficacité et garantir que tous les États Membres continuent de bénéficier de ses travaux. Conformément à la résolution [2022/24](#) du Conseil économique et social, le rapport fait état des activités de coordination menées avec les groupes fonctionnels, les comités régionaux et les centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies pour élaborer et accompagner un programme mondial de développement des capacités nationales qui soit aligné sur les activités du Comité axées sur les objectifs de développement durable et le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale.

Le rapport contient des informations à l'intention du Comité sur l'état d'avancement de la création du secrétariat chargé de se consacrer au travail normatif et aux activités de mise en œuvre menés par le Comité dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, notamment sur la situation concernant le recrutement et le contexte financier, y compris les ressources fournies par les États Membres pour financer les activités du Comité d'experts, dans le cadre budgétaire ou non.

Le Secrétariat fournit également au Comité un bref aperçu des progrès réalisés en vue de rendre opérationnels le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, sur le campus des Nations Unies à Bonn (Allemagne), et le Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales, à Deqing (Chine), ainsi que de l'avancement des travaux en vue de l'établissement du Centre d'excellence mondial des Nations Unies pour l'écosystème géospatial, à Riyad. Il est noté dans le rapport que des renseignements plus détaillés sont fournis au titre du nouveau point de l'ordre du jour provisoire intitulé « Contribution des centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies (hors Siège) à l'amélioration des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ».

Dans le rapport, le Bureau informe le Comité d'experts des conclusions de la réunion tenue en présentiel en février 2025 à Djedda (Arabie Saoudite) avec la participation du Bureau élargi, au cours de laquelle il a examiné l'ordre du jour provisoire et les préparatifs de la quinzième session, ainsi que les décisions relatives à l'élaboration du cadre stratégique du Comité d'experts pour la période 2025-2030. Les comités régionaux, les groupes fonctionnels et les réseaux thématiques de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ont été priés de renforcer l'application des cadres, normes, méthodes et

principes directeurs mondiaux relatifs à l'information géospatiale adoptés par le Comité, et d'encourager les États Membres et les partenaires à apporter leur concours à l'exécution du programme de travail d'ensemble du Comité.

Dans le rapport, le Bureau et le Secrétariat donnent des informations sur l'élaboration à titre prioritaire du cadre stratégique pour la période 2025-2030, notamment en faisant part de considérations relatives à l'environnement, au climat, à la résilience, à la durabilité, à la gestion des risques de catastrophe, à l'intégration des domaines terrestre, maritime, bâti et cadastral, aux avancées technologiques et à l'évolution rapide des techniques et à ce qui touche à la diversité, à l'égalité et à l'inclusion, conformément aux décisions 14/101, 14/108, 14/110 et 14/111 du Comité. On y trouve également une vue d'ensemble des activités menées pour renforcer la coordination, la cohérence et les mécanismes de gouvernance des centres géospatiaux mondiaux des Nations Unies.

Dans le rapport, le Secrétariat informe le Comité que le septième Forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, organisé sur le thème « Accélérer la mise en œuvre : parvenir à la résilience », s'est tenu avec succès à Mexico du 8 au 10 octobre 2024. On y trouve des informations sur les déclarations faites, le programme suivi, les thèmes examinés et les participants présents. Des renseignements sont donnés concernant le processus de sélection de l'hôte du troisième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, qui devrait se tenir à la fin de l'année 2026. Le Bureau donne des informations sur sa méthode d'évaluation des deux candidatures, qui repose sur un cadre d'évaluation et des considérations telles que la diversité et l'inclusivité. La décision sera annoncée à la quinzième session. Le rapport fait état d'un document de travail ayant trait à la proposition d'instaurer une journée internationale de l'information géospatiale.

Le Secrétariat communique également des informations sur les efforts qu'il déploie pour améliorer l'efficacité du Comité d'experts, notamment en organisant des consultations d'experts et des activités de renforcement des capacités, en développant la communication et la présence sur le Web, en se concertant avec ses partenaires de réalisation et en développant les partenariats pour favoriser la cohérence et la collaboration et optimiser les ressources. Ces efforts aident les États Membres à continuer de jouer un rôle de premier plan dans les institutions géospatiales, cartographiques et cadastrales nationales et à renforcer ce rôle, conformément à l'objectif global de renforcement et d'amélioration des capacités géospatiales, de l'échange de connaissances et des compétences, et dans la perspective d'élaborer un programme mondial de renforcement des dispositifs nationaux de gestion intégrée des informations géospatiales.